# LES CHÂTEAUX DU BERRY DU X° SIÈCLE AU XIV° SIÈCLE

PAR

#### PHILIPPE CHAPU

# AVANT-PROPOS SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

L'étude des châteaux et des fortifications médiévales n'est fructueuse que lorsqu'elle porte sur un assez vaste ensemble; nous avons étendu celle-ci à tout le Berry, préférant la limiter dans le temps à la période où le château fut le plus intimement lié à un fief.

## INTRODUCTION

#### CHAPITRE PREMIER

#### CADRE GÉOGRAPHIQUE

Le Berry, dont le centre économique et politique a toujours été sa « champagne », est constitué aussi de régions beaucoup plus variées à sa périphérie. Ce cadre naturel a exercé une influence dominante sur la formation des premiers fiefs.

#### CHAPITRE II

# OCCUPATION DU SOL À L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

Le relevé des lieux dits d'origine gallo-romaine et franque fait ressortir une forte densité de population le long des vallées convergeant vers Bourges, autour du plateau de Brion, ainsi que dans le Boichaut. Des zones secondaires de peuplement se sont constituées en fonction de données naturelles, dans les régions de vallées, autour du Blanc, de Clion, de Chabris et dans l'arrière-pays de Sancerre.

#### CHAPITRE III

#### AXES DE COMMUNICATION A L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

Les voies romaines, composant un réseau étoilé autour de Bourges et trois grandes transversales à l'ouest, au sud et au sud-est, semblent avoir été encore utilisées à l'époque carolingienne et en partie même pendant le moyen âge. Les tronçons les mieux conservés sont ceux qui reliaient Bourges aux rivières navigables, la Loire et le Cher, aux carrières de pierre et aux forêts.

#### CHAPITRE IV

# ORGANISATION DU COMTÉ CAROLINGIEN DE BOURGES

Les chefs-lieux de vicariae se répartissaient de façon très logique en fonction de l'occupation du sol autour de Bourges, sur le pourtour de la « champagne » d'Issoudun et dans les diverses zones secondaires de peuplement; une dizaine d'entre eux, soit près de la moitié, sont devenus le centre de châtellenies.

La décentralisation de l'autorité comtale paraît s'être réalisée en deux étapes: d'abord au début du xe siècle au bénéfice de Déols sous la forme d'une défense de frontière, accentuée par le séparatisme aquitain; puis lors de la formation des principautés territoriales.

# PREMIÈRE PARTIE LES GRANDS ENSEMBLES FÉODAUX

#### CHAPITRE PREMIER

#### LES EMPRISES EXTÉRIEURES

L'emprise poitevine s'est exercée dans la région du Blanc dès le xe siècle. Elle s'est heurtée aux comtes d'Anjou vers le nord, aux vicomtes de Limoges vers l'est. Ces derniers, qui eurent tout d'abord en leur pouvoir Argenton, Brosse, Gargilesse, peut-être Cluis, ont dû se retirer au x1e siècle sous la pression du seigneur de Déols et du duc d'Aquitaine.

Les possessions angevines (Châtillon, Buzançais, Graçay) enveloppaient celles des comtes de Blois (Saint-Aignan, Vierzon), tandis qu'à la même époque, à la fin du xe et au xie siècle, un couloir blésois se dessinait (Mehun, Saint-Palais, Vèvre et Sancerre) au-delà de la Loire en direction de Troyes.

La famille orléanaise des Sully s'installa au x1º siècle aux portes de Bourges, à La Chapelle et aux Aix-d'Angilon, tandis que les comtes de Nevers assujettissaient l'est du pays (Herry, Sancergues, Montfaucon, La Guerche) et qu'au sud les sires de Bourbon, d'abord limités à la région de Germigny, devaient étendre leur autorité au x11º siècle le long du Cher (Epineuil, Saint-Amand, Charenton).

#### CHAPITRE II

#### LES GRANDS FIEFS

La vicomté de Bourges, dont se rendit acquéreur Philipe Ier vers 1100, se trouvait anormalement réduite. L'autorité du vicomte souffrit du voisinage de l'archevêque, dont le pouvoir en matière féodale avait beaucoup plus d'étendue et d'efficacité, notamment par la « commune », obligation de tous de servir à sa demande contre les rebelles du diocèse.

Le seigneur de Déols, dès le XI° siècle, a fait valoir des prétentions, peut-être fondées, sur tout le Bas-Berry et, au XII° siècle, les limites de la principauté étaient portées à Argenton, au Blanc, à Buzançais, Issoudun, Châteauneuf-sur-Cher, et plus loin vers le sud-est et le sud à Châteauneillant, Boussac et Aigurande. Après les bouleversements féodaux consécutifs aux conquêtes de Philippe Auguste, ce domaine s'agrandit en dehors du Berry, en Marche et en Poitou.

#### CHAPITRE III

# LES FIEFS DU XIVE SIÈCLE ET LEUR NOUVELLE DISTRIBUTION

Au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle, les grands fiefs perdent leur cohésion interne et se transforment en une organisation sans vie propre que se partagent un certain nombre de grandes familles, aux premiers rangs desquelles les familles de Sancerre, Sully, Chauvigny, Courtenay.

## CHAPITRE IV

#### SYSTÈME ROUTIER UTILISÉ AU MOYEN ÂGE

Les grands chemins du moyen âge dessinent deux réseaux étoilés, l'un d'origine antique autour de Bourges, l'autre d'origine médiévale autour de Châteauroux. Des axes transversaux les utilisent partiellement; d'autres les coupent et les limitent. Leur importance est stratégique autant qu'économique.

# DEUXIÈME PARTIE LES PREMIERS CHÂTEAUX DU BERRY

## CHAPITRE PREMIER

# DONNÉES HISTORIQUES

Bien distinct des fortifications rudimentaires qu'ont pu susciter les invasions, le premier véritable château fut celui de Déols, du début du xe siècle. D'autres apparurent et se multiplièrent, surtout dans la deuxième moitié du siècle. Le

terme de castrum désigne alors une fortification particulière, l'ensemble formé par une motte et un baile, support d'une institution caractérisée essentiellement

par un seigneur et une garnison de chevaliers.

Des fortifications de pierre furent utilisées par les moines de Déols dès le premier tiers du x1e siècle et à Saint-Benoît-du-Sault dans la première moitié du même siècle, mais l'emploi de la pierre dans la construction des châteaux ne se généralisa qu'au début du XIIe siècle.

#### CHAPITRE II

#### DONNÉES DE L'ARCHÉOLOGIE ET DE LA TOPOGRAPHIE

Les châteaux primitifs sont presque tous situés sur un promontoire, au confluent d'une vallée principale et d'une vallée secondaire; quelques-uns sont au bord d'une rivière. La motte est toujours du côté le plus exposé, soit à l'endroit où l'éperon est barré, à une des extrémités de la coupure, soit du côté opposé à la rivière, vers le versant de la vallée.

Les mottes bien conservées ont la forme d'un tronc de cône d'une dizaine de mètres de haut et d'une cinquantaine de mètres de diamètre à la base, une quinzaine au sommet ; certaines ont été dédoublées : deux mottes sont alors côte à côte. D'autres ont été réutilisées et transformées pour supporter un donjon

de pierre.

#### CHAPITRE III

#### DONNÉES TOPONYMIQUES

A l'emplacement des lieux dits « la Motte » on ne trouve très souvent qu'une ceinture de fossés; c'est généralement le siège d'un petit fief. Leur classification en fonction de la date d'apparition de leurs détenteurs semblerait prouver qu'au XIIIe siècle ces supports de manoirs étaient quadrangulaires, d'une trentaine de mètres de côté, et qu'à la fin du siècle et au cours du suivant ils prirent une forme à peu près circulaire, avec un diamètre pouvant atteindre soixante mètres.

Quelques mottes sont des tertres tronconiques analogues à ceux des châteaux, mais elles ne sont pas devenues des fiefs. On pourrait les considérer comme d'anciens éléments de défense avancés d'un château voisin. Le terme « motte » désigne aussi des supports de fortifications plus tardives, terrassements de formes et de dimensions diverses. Les lieux dits « Plessis », « Plaix », « Châteliers », «Châteaugaillard» apparaissent souvent groupés par deux ou trois; en général. ils défendent un point fort. Reportés sur la carte, ces lieux dits évoquent de vastes ensembles défensifs.

# TROISIÈME PARTIE LES FORTERESSES SEIGNEURIALES ET ROYALES

# CHAPITRE PREMIER

LES DONJONS QUADRANGULAIRES DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE

La grande variété que présentent des constructions contemporaines et voisines tient à la diversité des besoins qui les ont provoquées et à celle des moyens utilisés. Vèvre et Boussac, donjons rectangulaires beaucoup plus vastes, ne sont pas au chef-lieu des plus grands fiefs, mais à l'endroit le plus exposé de leurs frontières.

## CHAPITRE II

LES DONJONS CIRCULAIRES DES XIIº ET XIIIº SIÈCLES

Les donjons de Châtillon-sur-Indre et de Châteaubrun n'ont qu'une dizaine de mètres de diamètre. Ils semblent dater de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. La tour de Grossouvre, sans doute bâtie par un duc de Bourbon dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, est moins large. Il a existé en outre toute une série de donjons plus importants qui mesurent environ quinze mètres de diamètre, Selles-sur-Cher, Brosse, Argenton, Culan, peut-être Châteauneuf-sur-Cher, vraisemblablement de l'époque où le Bas-Berry a été rattaché directement à la couronne par Philippe Auguste, mais les tours édifiées par ce dernier furent beaucoup plus grandes encore : Bourges, Issoudun et Dun-sur-Auron.

# CHAPITRE III

FORTIFICATIONS SECONDAIRES ET MAISONS FORTES DES XIIIº ET XIVº SIÈCLES

Les châteaux construits de 1200 à 1350 ne retiennent de la véritable forteresse que les fortifications secondaires, tours, courtines et portes, enfermant dans une enceinte polygonale, autour d'une cour, l'habitation seigneuriale et les services. Ce sont plutôt des hébergements fortifiés, dont le prototype est aux Aubelles de Sancerre et le plus bel exemple à Ainay-le-Vieil.

# QUATRIÈME PARTIE

LA PLACE DU CHÂTEAU DANS LA SOCIÉTÉ FÉODALE DU BERRY

#### CHAPITRE PREMIER

UTILITÉ ET POSSIBILITÉ DE SE FORTIFIER

Les rares textes relatifs à des constructions de châteaux manifestent le souci de se procurer une base d'opérations militaires ou un instrument de domination. Lorsqu'ils apparaissent, la plupart des châteaux sont à la disposition d'un pouvoir comtal ou d'une puissance équivalente: comtes d'Anjou, Blois, Nevers, vicomtes de Limoges et de Bourges, seigneurs de Bourbon ou de Déols. On ne peut affirmer que d'autres ne sont pas l'œuvre d'alleutiers.

La réglementation subordonnant la construction du château à l'accord du suzerain ne devient rigoureuse qu'au xIIIe siècle. Elle s'étend également aux fortifications rudimentaires en bois et aux reconstructions.

## CHAPITRE II

# LA CONSTRUCTION MATÉRIELLE DU CHÂTEAU

Quelques exemples précis de fortifications en bois montrent le rôle de la main-d'œuvre spécialisée et des corvées dans leur construction et leur entretien. L'édification des forteresse de pierre fait ressortir au contraire la nécessité de sommes d'argent importantes; elle a pu modifier tant les corvées que l'organisation même du fief.

### CHAPITRE III

#### LA GARDE DU CHÂTEAU

En l'absence de péril, la garde est assurée de façon permanente par un service, le guet. Les effectifs du guet comme de l'ost ont une grande importance et l'on ne peut multiplier les châtellenies et les châteaux sans les affaiblir. La garde peut être confiée à des chevaliers, à une garnison de mercenaires pour la défense. La collégiale représente, dans le château, la garde spirituelle.

#### CONCLUSION

Les châteaux du Berry ne sont pas de simples moyens de défense à la disposition d'un pouvoir supérieur ou d'un particulier, ils sont les supports vivants d'institutions.

Le premier château n'apparaît qu'au début du xe siècle et les autres ne se multiplient qu'à la fin du même siècle. Leur nombre n'a cependant jamais été considérable : il faut en chercher la raison dans l'histoire féodale de cette région.

L'aspect et la structure des châteaux ont été modifiés par les progrès de la construction en pierre et par l'évolution de la stratégie. Les premiers châteaux n'en sont pas moins restés des centres humains primordiaux qui marquent encore le Berry contemporain.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES

Comptes de fortifications, textes concernant le droit de fortifier et le guet.

# **APPENDICES**

Répertoire de lieux dits. — Listes chronologiques des principaux seigneurs du Berry. — Index. — Atlas de cartes. — Album de planches.

SEZETA SEST. Section of the section

i i u tat u trabonade e e e e e e e e e e e e e e e

III III IE III